

Compte-rendu de la réunion du 28 février 2008

La réunion se tient à l'IRIST, 7 rue de l'université. Elle est ouverte à 16h30 par Bernard Ancori, responsable politique du groupe et vice-président « Sciences et société » à l'ULP. Elle se termine à 18h40.

Sont présents (par ordre alphabétique) : Bernard ANCORI, Francis GAST, Mathieu SCHNEIDER et Sébastien SOUBIRAN.

Les points abordés sont les suivants :

1. Projet « Ville Européenne des Sciences »

A l'occasion de la fête de la science se tiendra du 14 au 16 novembre prochain dans la nef du Grand Palais à Paris une grande manifestation visant à montrer et à démocratiser la science en la rendant concrètement présente au public. Chaque université peut présenter un projet et, si elle est retenue, disposer d'un stand de 50m² pour montrer son originalité et sa spécificité. Après concertation entre les membres du groupe, le projet de l'UDS comprendra les éléments suivants :

1. le planétarium mobile ;
2. une partie de l'exposition sur les Dogon, si cela est techniquement réalisable ;
3. une présentation d'objets insolites de nos collections, présentés de sorte à ce que le public s'interroge sur leur utilité et leur fonction ;
4. des interventions des étudiants en théâtre de sciences (sous réserve) ;
5. la présence de scientifiques de renom sur place ;
6. un pôle vidéo avec des documentaires scientifiques (sous réserve) ;
7. un atelier d'informatique musicale et de composition assistée par ordinateur et électro-acoustique.

Sur la base de ces éléments, Sébastien Soubiran est chargé de constituer pour le 6 mars le dossier.

2. Réunions à venir

Les réunions du groupe reprendront leur rythme hebdomadaire, le jeudi de 14h à 16h, à la bibliothèque de l'IRIST, et ce à compter du jeudi 13 mars 2008 inclus.

Les discussions tourneront autour de la configuration du ou des service(s) culturel(s) de l'UDS. Pour ce faire, nous travaillerons successivement sur les points suivants :

1. identification des missions existantes et de celles que l'on souhaite développer ;
2. identification des points forts en termes de moyens (humains, matériels et financiers) ;
3. élaboration d'un organigramme à soumettre ensuite à l'approbation du Comité de Pilotage et de l'Assemblée Constituante ;

L'urgence de cette réflexion est d'autant plus grande qu'une partie des missions culturelles sont assurées par le Pôle Universitaire Européen de Strasbourg et que celui-ci disparaîtra le 31 décembre prochain.